

N°1336

du 19
MAI 2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FINANCES

P.6

Bulletin statistique au 31 mars 2020

La dette nominale de l'administration centrale équivaut à 65,7% du PIB

AGRICULTURE

P.6

Phases d'exécution : Décembre 2011 à Juin 2017 / Août 2017 à Juin 2020

Le PASA fait son évaluation finale, en vue de pérenniser les acquis

DECENTRALISATION

P.7

Poursuite du processus de décentralisation au Togo

Nouveau coup de pouce allemand pour la construction des nouvelles mairies

SANTÉ

P.6

■ Par la voie du volontariat d'engagement

Une accoucheuse au service du CHR Atakpamé

■ Guérir de l'impuissance masculine sexuelle

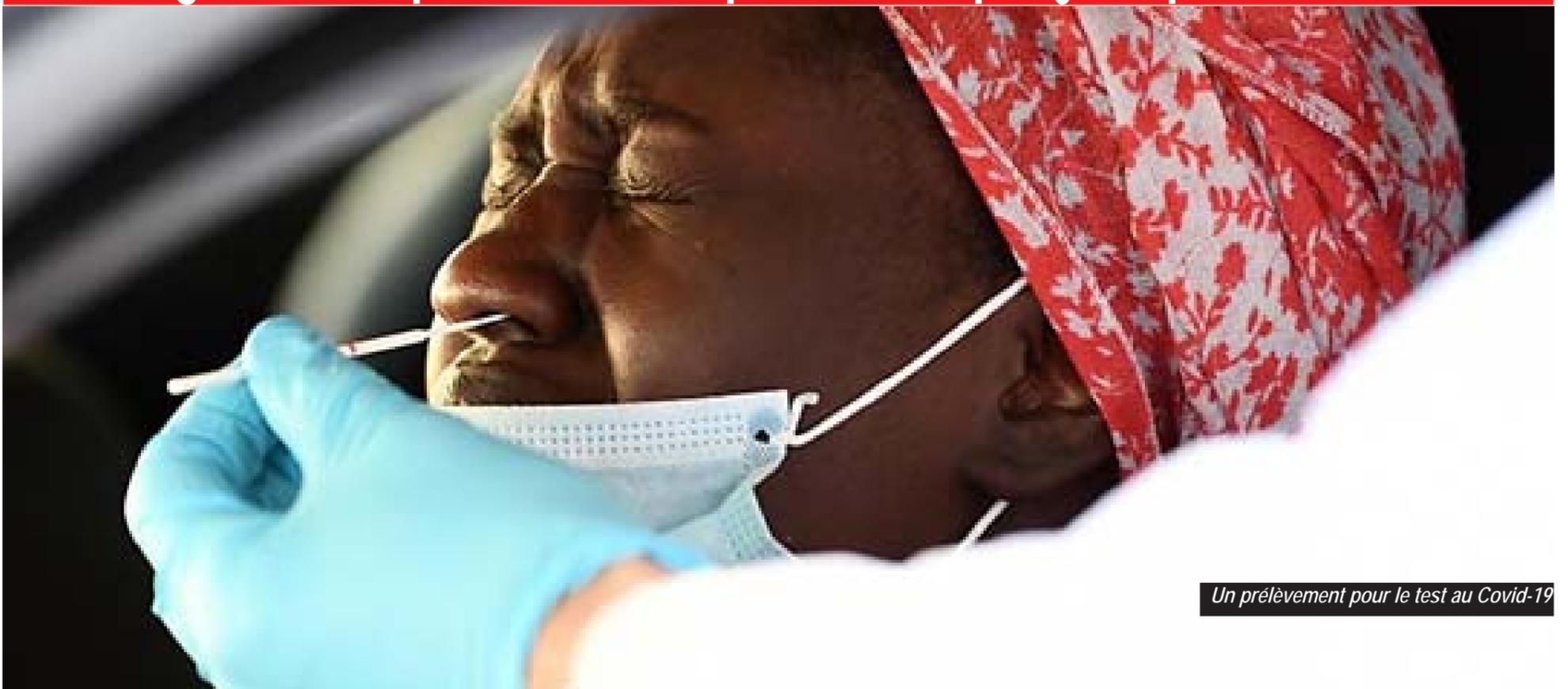
Une obsession pour certains hommes

P.3

Coronavirus

POUR APPRÉCIER LE TAUX RÉEL DE CONTAMINATION

Le Togo veut dépister 10.000 personnes par jour pendant 3 mois



Un prélèvement pour le test au Covid-19

P.3 COVID -19 AU TOGO

- La cellule d'isolement de la prison de Lomé est déjà saturée
- Sur l'initiative des médias et de la Coordination, l'Union européenne accorde 65,5 millions CFA pour la sensibilisation
- Pour des mesures spéciales de subvention, l'Etat répond aux inquiétudes légitimes du secteur privé
- Les enfants sont-ils suffisamment protégés par les parents ?

AZIMUTS INFOS

Coronavirus: y a-t-il une deuxième vague en Chine ?

Le 8 avril dernier, la ville de Wuhan, épice de la pandémie de Covid-19, a mis fin à un confinement de plus de deux mois. La Chine reste néanmoins préoccupée par la survenue de nouveaux foyers d'infections, alimentés par des cas importés ou des patients asymptomatiques. Cette crainte d'une résurgence est-elle justifiée ou exagérée ?

La Chine semble enfin avoir réussi à endiguer l'épidémie de Covid-19. Après 77 jours de confinement strict, la ville de Wuhan, épice de la pandémie mondiale, a rouvert ses portes le 8 avril dernier, les habitants étant à nouveau autorisés à sortir de chez eux et habilités à circuler (sous conditions strictes). Les écoles devraient quant à elles rouvrir fin avril. Depuis le début de l'épidémie, 83.402 cas ont été enregistrés en Chine continentale avec 3.346 décès, auxquels il faut ajouter les 1.450 cas et 10 décès à Hong Kong, Macao. Mardi 14 avril, à peine 46 nouveaux cas ont été enregistrés dans le pays, dont 36 importés de pays étrangers, a indiqué la Commission nationale de la santé. Par comparaison, la France compte 134.582 cas de Covid-19 et 17.188 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie.

78 % des nouveaux cas sont importés

Mais alors que le déconfinement se profile, la Chine risque-t-elle d'être confrontée à la fameuse "deuxième vague" ? Mardi 15 avril, 46 nouveaux cas de contamination au Covid-19 ont été annoncés, dont 36 "importés". La province de Heilongjiang, au nord-est du pays, concentre les inquiétudes. Afin de prévenir tout nouveau foyer, la Chine a fermé sa frontière avec la Russie mais conserve un poste de contrôle dans la ville de Suifenhe, où 79 nouveaux cas avaient été enregistrés en une seule journée lundi. Du coup, Suifenhe a imposé un confinement à ses 70.000 habitants, une seule personne par foyer étant désormais autorisée à sortir pour faire des courses tous les trois jours. Les autorités locales ont également transformé un bâtiment administratif en hôpital de campagne, capable d'accueillir 600 patients. La frontière avec la Birmanie, où 62 cas ont été confirmés, fait également l'objet d'une étroite surveillance depuis vendredi dernier. Des policiers et gardes-frontières ont été déployés près du port de Lincang où "plusieurs centaines de personnes" ont tenté de franchir la frontière illégalement, rapporte le Global Times.

Les patients asymptomatiques, nouvelle crainte des autorités

L'autre préoccupation concerne les cas asymptomatiques, c'est-à-dire porteurs du virus mais ne présentant pas les symptômes du Covid-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires...). Depuis le 1er avril, la Chine recense le nombre de patients asymptomatiques dépistés et jusqu'ici absents des bilans officiels. Mardi 14 avril, 57 nouveaux cas ont ainsi été comptabilisés, soit la plus forte hausse en deux semaines. Au total, 6.700 cas asymptomatiques auraient ainsi été comptabilisés depuis le 28 janvier, soit 8 % des cas, mais ce chiffre est largement sous-estimé compte tenu du manque de tests. Selon un article paru le 2 avril dans le British Medical Journal, quatre cas de coronavirus sur cinq seraient asymptomatiques en Chine. Des chiffres non certifiés et sujets à caution, mais qui ont conduit les autorités de Wuhan à replacer en confinement 70 quartiers résidentiels sur 7.000, après la découverte de porteurs asymptomatiques. Pour prendre la mesure du phénomène, la Chine a lancé une vaste étude dans neuf régions, a annoncé le journal officiel China Daily.

Des conditions drastiques pour la circulation des personnes

La Chine marche donc sur des œufs pour son déconfinement. Depuis le 8 avril, 661.000 personnes ont quitté ou gagné la ville de Wuhan, soit plus de 94.000 voyages par jour. Mais sous conditions drastiques. Seuls les voyageurs ayant un test sérologique négatif au virus sont autorisés à prendre un billet de train pour Pékin. À leur arrivée, ils sont soumis à 14 jours de quarantaine supplémentaires. Mais même ces mesures draconiennes n'offrent pas une garantie à 100 %. Mardi, la chaîne de télévision officielle CCTV a ainsi rapporté le cas d'un Chinois de retour des États-Unis ayant développé des symptômes deux jours après son arrivée malgré un test négatif.

Pour autant, "il n'est pas possible de maintenir un confinement éternellement", explique au Global Times Zhong Nanshan, un des experts consultant le gouvernement chinois. "Il est normal d'avoir une résurgence après une grande épidémie, car un virus ne peut pas être complètement éliminé en si peu de temps", confirme Yu Kaijiang, chef du groupe d'experts pour le traitement médical du Covid-19 à Suifenhe. Les Chinois semblent d'ailleurs particulièrement méfiants. "Il y a une sorte d'autoconfinement des gens qui attendent de voir comment l'épidémie évolue", témoigne Philippe Klein, médecin français à Wuhan, sur France Info. La deuxième vague n'est pas arrivée en Chine, mais elle est présente dans tous les esprits.

La cinéaste Lynn Shelton est décédée à l'âge de 54 ans

La cinéaste, productrice et actrice Lynn Shelton est morte subitement à 54 ans d'une maladie du sang. Malade depuis une semaine seulement, rien ne semblait indiquer le niveau de gravité de son état. Son film Humpday avait été une des sensations du festival de Sundance en 2009, racontant comment deux potes hétéros décident de tourner un porno gay amateur. Deux ans plus tard, elle tourne en douze jours et en partie improvisée Ma meilleure amie, sa sœur et moi (Your Sister's

Sister), une comédie de mœurs avec Emily Blunt, marivaudage low-fi avec des adultes emberlificotés dans leur pull. Lynn Shelton réalise de nombreux épisodes de différentes séries, notamment Mad men, Love, GLOW et encore tout récemment Little Fires Everywhere pour Hulu avec Reese Witherspoon qui doit arriver le 22 mai sur Amazon Prime. Mariée, mère d'un fils, elle travaillait à un nouveau projet avec son compagnon du moment, l'acteur Marc Maron qui a annoncé la nouvelle à la presse.



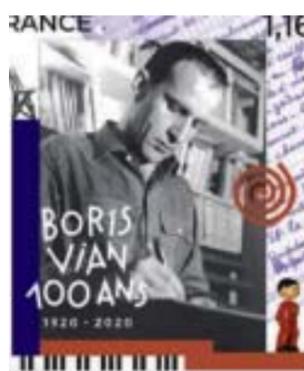
Nécrologie

Timbre poste

Centenaire de l'année de naissance de Boris Vian
L'artiste protéiforme officiellement timbré par la Poste

Après avoir sollicité l'avis du public, La Poste française officialisera ce 15 juin une mini-feuille de timbres. Une action qui s'inscrit dans le cadre des célébrations autour du centenaire de la naissance de Boris Vian, artiste protéiforme.

Tout à la fois, ingénieur, poète, romancier, musicien entre swing et jazz, chanteur, parolier, peintre, traducteur, directeur artistique, comédien, scénariste, Boris Vian fut un artiste aux multiples casquettes, à la curiosité insatiable et à l'insolence créative, en dépit de sa courte existence.



Il décède en effet en 1959 à l'âge

de 39 ans. Et finalement, nous a laissé une production fabuleusement riche, moderne, que l'on ne cesse de découvrir ou redécouvrir : son œuvre littéraire tout d'abord avec notamment L'Écume des jours, L'Arrache-cœur, livres désormais fixés dans nos mémoires de collégiens, J'irai cracher sur vos tombes écrit sous le pseudonyme de Vernon Sullivan, qui fit scandale à son époque et bien d'autres encore.

Son répertoire musical bien entendu dont le célèbre texte pacifi-

que le déserteur, mais encore la complainte du progrès ou la java de la bombe atomique, chansons engagées pleines d'humour, et n'oublions pas tous ses textes servis avec bonheur par des interprètes tels que Henri Salvador, Magali Noël, Serge Reggiani, Mouloudji, Jacques Higelin...

2020 est l'année du centenaire Boris Vian, année fournie en événements et manifestations de toutes sortes pour fêter ce génie artistique.

Institution

Coronavirus : L'Académie française féminise la Covid-19

Six mois après le déclenchement de l'épidémie au nouveau coronavirus, appelé Covid-19, un acronyme, l'Académie française sort du bois pour attirer l'attention de tout le monde sur le genre de covid-19. L'usage avait déjà consacré le covid-19. Qui est une contraction de l'anglais "Coronavirus" et "Disease" et 19 pour l'année d'apparition.

Grosso modo, Covid-19 est formé à partir des syllabes co et vi empruntées au mot coronavirus, et de l'initiale du mot anglais disease, qui signifie "maladie, pathologie". Le nombre 19 correspond à l'année d'apparition du virus chez l'être humain : 2019.

Dans la précipitation, et n'ayant cure du genre du virus pour savoir qu'il est mortel, et surtout parce que le virus est de genre masculin, l'usage avait consacré "le" comme déterminant.

Après plusieurs semaines de confinement, les immortels sortent de leur léthargie : si l'on est autorisé à parler du coronavirus, la dénomination de Covid-19 devra être féminisée. Finalement, ce sont donc les Québécois qui ont le bon usage de la langue depuis le début.

Désormais, ils ont aussi une véritable explication justifiant l'emploi du féminin. En effet, Covid est un acronyme pour Corona Virus Disease -

le dernier terme, pour les non anglophones et les autres qui reviennent d'un séjour sur Pluton de plusieurs mois, signifie "?maladie?". En somme, indique l'Académie, il faut employer le féminin, parce que la traduction de disease en français aboutit à un terme féminin.

"Quand ce syntagme est composé de mots étrangers, le même principe s'applique. On distingue ainsi le FBI, Federal Bureau of Investigation, "Bureau fédéral d'enquête", de la CIA, Central Intelligence Agency, "Agence centrale de renseignement", puisque dans un cas on traduit le mot noyau par un nom masculin, bureau, et dans

l'autre, par un nom féminin, agence", explique-t-on en habit noir et vert, le plus sérieusement du monde.

Un petit bémol cependant. Quand le mot a été forgé par l'OMS, celle-ci n'a donné aucune indication sur son genre et spontanément, en le reprenant, les francophones l'ont utilisé au masculin : le Covid-19. Début mars 2020, cependant, l'OMS a commencé à employer ce terme au féminin. L'information a d'abord été reprise par les médias québécois, qui ont incité à dire la Covid-19, en ajoutant que le mot anglais disease se traduisait en français par le nom féminin maladie.

Festival

Cinéma : La 31ème édition des JCC sera maintenue si...

L'équipe des JCC (Journées Cinématographiques de Carthage) décide de maintenir cette édition exceptionnelle et fixe son déroulement pour la date du 7 au 12 novembre 2020 selon l'évolution de la situation sanitaire mondiale, indique le communiqué. A condition que la question de l'épidémie ne soit plus vraiment d'actualité.

"Nous sommes conscients, que l'art et particulièrement le cinéma occupe une place privilégiée dans nos cœurs et continuera à nous faire rêver, tant que notre foi et notre résistance sont indéfectibles face à cette pandémie. Les JCC sauront s'adapter à cette situation inhabituelle, en permettant au pu-



blic de retrouver son festival dans des conditions des plus aménagées", souligne également le communiqué.

Cette édition sera une édition hommage aux cinéastes des décennies 1966-2019. Cette année, les JCC brilleront grâce aux films

africains et arabes qui ont marqué son histoire. Ces films ne sont pas forcément des films primés, mais essentiellement des films qui ont écrit l'histoire de ce grand festival. Ainsi ça sera une occasion rêvée pour les jeunes générations de découvrir le cinéma africain et arabe des décennies précédentes (1966-2019).

Le bureau directeur a décidé de reporter la compétition officielle mais de garder les inscriptions des films ouvertes et ce pour toutes les catégories. Les films inscrits sur notre plateforme seront pris en considération pour la prochaine édition 2021.

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Coronavirus

POUR APPRECIER LE TAUX REEL DE CONTAMINATION

Le Togo veut dépister 10.000 personnes par jour pendant 3 mois

Late Pater

C'est la preuve que le mal est bien présent au Togo depuis plusieurs semaines et que les premiers chiffres, en moyenne bas, sont plutôt liés au petit nombre des tests effectués. Aujourd'hui, la direction du Centre hospitalier régional de Lomé-commune (CHR Lomé-commune), centre réquisitionné pour la prise en charge des cas positifs au Covid-19, lie le nombre toujours croissant des nouveaux cas positifs à la multiplication des tests de dépistage. Tout en n'ignorant pas l'effet des déconfinements décrétés dans les pays voisins qui permettent déjà à des Togolais vivant et bloqués dans ces pays de regagner leur pays. Et c'est ici que beaucoup saluent l'initiative du président Faure Gnassingbé d'en arriver à dépister 10.000 personnes par jour pendant trois mois. Contre une moyenne actuelle d'environ 5.000 tests par jour. Histoire d'avoir une bonne réelle des cas actifs identifiés, de les isoler de la population et de les soigner ; ce ne sera pas encore le dépistage de masse. En attendant que ce vœu se réalise, le pays est dans une phase de contamination communautaire. En témoigne cette répartition des cas confirmés par notion de voyage, à la date de ce 17 mai : 62,79% de cas internes contre 37,21% de cas importés ; 34,55% de guérisons et 61,79% de cas actifs.

« Ces dernières semaines, nous avons vu l'augmentation des cas dans nos préfectures et ceci à cause de l'assouplissement des mesures dans les pays voisins notamment au Ghana, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire. Ceci a fait qu'il y a beaucoup de nouvelles vagues de voyageurs qui arrivent dans notre pays. Vous connaissez bien nos pays, même si les frontières sont fermées, nos frontières africaines sont poreuses. Il y a beaucoup de voyageurs togolais qui reviennent parce qu'il y a déconfinement dans les autres pays », a récemment expliqué le Médecin-Colonel Djibril Mohaman, président de la coordination nationale de la gestion de la riposte contre le Covid-19.

15 mai 2020 à 19 heures 02 mn : 263 cas confirmés, 156 cas actifs, 96 personnes guéries et 11 décès. Vingt-cinq (25) des 244 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 263. Ces 25 personnes dont l'âge est compris entre 1 et 80 ans se répartissent comme suit : 12 cas parmi les contacts (8 hommes dans le district I de Lomé et 4 hommes dans le district III de Lomé) ; 4 cas parmi les voyageurs (1 femme



Un prélèvement pour le test au Covid-19

dans le district de la Kozah à Kara, 1 homme à Kpalimé dans le district de Kloto, 1 homme à Elavagnon dans le district de Est Mono, 1 homme à Assahoun dans le district de l'Avé) ; 9 cas parmi les suspects (1 homme et 1 femme dans le district V de Lomé, 1 femme dans le district de Golfe à Lomé, 1 homme et 1 femme dans le district d'Agoo à

Lomé, 1 homme et 1 femme dans le district de Bas-Mono à Afagnan, 1 homme dans le district de Kloto, 1 homme en cours d'investigation). 12.040 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

16 mai 2020 à 19 heures 40 mn : 298 cas confirmés, 188 cas actifs, 99 personnes gué-

ries et 11 décès. Trente-cinq (35) des 470 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 298. Ces 35 personnes dont l'âge est compris entre 0 et 91 ans se répartissent comme suit : 14 cas parmi les contacts (5 hommes dans le district I de Lomé, et 2 hommes dans le district III de Lomé, 1 homme dans le district IV de

Lomé, 1 homme dans le district V de Lomé, 2 femmes et 3 hommes à Badou dans le district de Wawa) ; 16 cas parmi les voyageurs (2 femmes à Kougnonhou dans le district d'Akebou, 2 femmes et 1 homme à Amlamé dans le district d'Amou, 1 femme et 3 hommes à Cinkassé, 1 femme à Sotouboua, 1 femme et 1 homme à Tchamba, 3 femmes à Sokodé dans le district de Tchaoudjo, 1 femme à Badou dans le district de Wawa) ; 5 cas dans le district de Wawa) ; 5 cas parmi les suspects (1 homme dans le district de Cinkassé, 1 femme et 1 homme dans le district V de Lomé, 2 hommes dans le district III). Trois (3) nouveaux guéris ont été enregistrés portant à 99 le nombre total de patients guéris de Covid-19. Au total, 12.510 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue

du territoire national.

17 mai 2020 à 19 heures 47 mn : 301 cas confirmés, 186 cas actifs, 104 personnes guéries et 11 décès. Trois (3) des 103 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 301. Ces 3 personnes dont les âges sont de 4, 19 et 28 ans ont été dépistées parmi les voyageurs et se répartissent comme suit : 1 fillette à Pagouda dans le district de la Binah ; 1 femme et 1 homme à Niamtougou dans le district de Doufelgou. Cinq (5) nouveaux guéris ont été enregistrés, portant à 104 le nombre total de patients guéris de Covid-19. Au total, 12.613 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

COVID-19 AU TOGO

La cellule d'isolement de la prison de Lomé est déjà saturée

L'information est rapportée par le ministère de la Justice, à la suite de la mutinerie qui a secoué la prison civile de Lomé. Et pour cause, des détenus de cette maison d'arrêt avaient refusé d'accueillir de nouvelles personnes déferées après la détection de 19 cas positifs de la maladie au coronavirus sur les 283 détenus testés. Du coup, on a dû ramener ces personnes déferées dans les brigades.

Le 11 mai 2020, la direction de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a dû organiser un point de presse à Lomé pour mettre fin aux spéculations dans les informations. Aussi a-t-il dit que c'est dans la cellule d'isolement, mise en place en plus des mesures barrières recommandées par le gouvernement pour

lutter contre la pandémie, que les 18 détenus et un surveillant de l'administration pénitentiaire ont été testés positifs au Covid-19 à la prison civile de Lomé. Et selon le directeur de l'administration pénitentiaire, Idrissou Akibou, dans toutes les prisons du Togo, tout nouveau détenu déferé est mis en quarantaine dans une cellule d'isolement entre 14 et 21 jours (période d'incubation), pour savoir s'il est porteur ou pas, avant d'être intégré dans la grande masse des détenus. Dans ce cas précis de contamination, huit personnes avaient été déferées alors qu'elles étaient en cellule de garde à vue avec une autre personne testée positive au Covid-19 ; le prélèvement effectué sur les huit personnes s'est révélé négatif et

ce n'est que, plus tard, lorsque deux d'entre eux ont été conduits au CHU Sylvanus Olympio car manifestant des malaises, que le coronavirus est détecté. Ils ont été transférés au CHR Lomé-commune pour leur prise en charge mais l'un d'eux s'est évadé.

Pour circonscrire cette après contamination et évasion, il a été décidé de poursuivre les tests. Pour poursuivre une meilleure prise en charge des détenus infectés dans un lieu propice et éviter en même temps toute nouvelle évasion, un nouveau cadre d'isolement est érigé dans les locaux de la gendarmerie nationale, pour une mise en quarantaine. Autre solution idoine prise dans l'immédiat pour limiter les dégâts : aucun nouveau prévenu



Idrissou Akibou

ne sera plus déferé dans la prison civile de Lomé où la cellule d'isolement est déjà saturée. Vaut-il revenir à la stratégie de départ dans ce cas ? Pour le moment, les 19 infectés qui étaient tous pris en charge à la prison civile de Lomé, précise le ministère.

A noter que les conditions d'incarcération au sein de la prison de Lomé, la plus grande du pays, sont régulièrement dénoncées. Cette maison d'arrêt est un vieux bâtiment colonial censé accueillir que 600 détenus, mais ils sont aujourd'hui plus de 1 500 détenus pensionnaires.

Sur l'initiative des médias et de la Coordination de gestion de la riposte

L'Union européenne pour une meilleure information des populations sur la COVID-19 au Togo

Dans son soutien aux efforts des autorités publiques, une enveloppe de 65 millions 500 mille 000 francs Cfa a été accordée, vendredi 15 mai à Lomé, par la Délégation de l'Union européenne (UE) à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR) à la COVID-19 et aux organisations patronales de presse pour la mise en œuvre du Projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie au Togo. Ce projet porté par l'Observatoire togolais des médias (OTM) et mis en œuvre par la plateforme de médias composée du Conseil National des Patrons de Presse

(CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union de Radios et Télévisions Libres (URATEL) et l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL) doit venir en appui aux sensibilisations effectuées sur le terrain par la Coordination nationale de gestion de la riposte à la COVID-19, souligne un communiqué de l'UE.

En particulier, précise la Délégation de l'Union européenne, le projet mis en œuvre par l'OTM et ses partenaires vise à informer les communautés rurales et urbaines sur les manifestations du Coronavirus et à sensibiliser les

populations sur les gestes et mesures barrières édictés par le Gouvernement. « Cette large collaboration des médias togolais dans la riposte à la COVID-19 est exemplaire. En effet, le coronavirus ne fait aucune distinction sur notre appartenance politique, ethnique, religieuse etc. Il est donc important de nous rassembler et de lutter ensemble contre la pandémie », a indiqué Bruno Hanses, Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne au Togo.

Cinq volets composent ce projet mené par les médias togolais avec la CNGR-COVID-19. Il s'agit de : Campagne d'infor-

mation et de sensibilisation ; Réalisation et diffusion de spots audio et spots audio-télévisuels ; Insertions dans les journaux sur la COVID19 ; Campagne sur les sites d'informations en ligne (visuels et articles dans la presse en ligne ; Mise à disposition de dispositifs de lavage de main, de gels hydro alcooliques et de bavettes.

Une partie du financement (20 millions de francs) servira à des campagnes de sensibilisation gérées directement par la CNGR. « Les médias ont un rôle important à jouer dans la lutte contre toute pandémie », a rap-

pelé Aimé Ekpé, président de l'Observatoire togolais des médias (OTM). Il a salué le travail abattu par les autorités togolaises pour une riposte adaptée à la situation et remercié l'Union européenne pour son appui.

Le Professeur-Colonel Mohaman Djibril, Coordonnateur de la CNGR-COVID19, a témoigné sa reconnaissance à l'Union européenne pour sa présence continue aux côtés du gouvernement sur le front du Coronavirus. Il a également remercié les médias pour avoir entendu l'appel lancé par le chef de l'Etat pour une mobilisation de tous les Togolais contre la pandémie.

Sous l'impact du Covid-19 / Besoins de mesures spéciales de subvention

La réponse de l'Etat aux inquiétudes légitimes du secteur privé

Late Pater

Les milieux d'affaires s'inquiètent légitimement des conséquences économiques de la crise du coronavirus. Pour apporter des réponses à leurs inquiétudes, le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances a présidé, vendredi 15 mai à Lomé, une réunion du Comité technique du cadre de concertation gouvernement-secteur privé. La pandémie du coronavirus, a admis l'officiel togolais, «...est une véritable crise sanitaire et humanitaire mondiale aux conséquences sociales, économiques et financières désastreuses sur la vie socioéconomique». Pour preuve, pour ce qui concerne le Togo, la dernière révision du cadre macrobudgétaire a affiché un taux de croissance du PIB qui pourrait être de 1,3% et même connaître une contraction de 1,5% en 2020 dans l'hypothèse la plus pessimiste, contre une prévision initiale de 5,5%. «Subséquentement, et en liaison avec toutes les mesures fiscales prises par le gouvernement pour soutenir les entreprises, les ressources budgétaires risquent de passer de 578,4 milliards à 348,4 milliards de francs Cfa, avec une baisse des recettes fiscales d'environ 198 milliards, aggravée par une baisse des recettes non fiscales et de services de 32 milliards, dans un contexte de hausse des dépenses de santé et sociales», a fait remarquer Sani Yaya.

Le gouvernement, pour rappel, a adopté une série de mesures visant à maintenir l'activité économique par un soutien à la consommation des ménages et aux besoins des entreprises du secteur privé durant la crise. Elles bénéficient des dispositions particulières pour les aider à surmonter cette épreuve, notamment sur le plan fiscal. Les autorités se disent d'ailleurs disposées à protéger le tissu des PMI/PME comme d'ailleurs le secteur informel. La mobilisation a été engagée dès le début de la crise sanitaire.

En termes de résilience, en l'état actuel de la pandémie, plus de la moitié des entreprises pensent pouvoir redémarrer leurs activités avec une proportion plus élevée dans l'industrie, mines et BTP, les services et l'agriculture. Si la pandémie dure plus de trois mois, plus de 92% des entreprises du secteur privé pensent ne pas pouvoir rembourser leurs prêts. Egalement plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires, surtout celles de la branche industrielle, mines et BTP puis celles du commerce et des services.

Les entreprises déclarent manquer de financement ou ont des difficultés d'accès au financement



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des finances

pour répondre aux marchés. Ainsi, les opérateurs souhaiteraient que l'Etat agisse en faveur des jeunes entreprises surtout par rapport aux marchés publics. Ils souhaitent des mesures d'ordre financier, pour aider ou accompagner les entreprises. Dans une série de recommandations contenues dans un document sur les Effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, auquel l'Université du Bénin, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Institut national de la Statistique, entre autres ont participé à la réalisation, les opérateurs économiques ont évoqué des notions d'aide fiscale, les taxes et des mesures de subvention.

Aux inquiétudes du secteur privé, des réponses ont été apportées, notamment les efforts du gouvernement pour développer le secteur agricole, des efforts du gouvernement dans le domaine du commerce avec les subventions de certains produits, l'amélioration continue du climat des affaires, les efforts en matière de l'énergie et de l'eau. Il a même été rappelé au secteur privé qu'à ce jour il n'y a plus de dette commerciale dans le portefeuille de l'Etat ; ce qui pourrait stimuler la relance de l'activité économique.

Tout compte fait, le ministre a rassuré le secteur privé, moteur de la croissance, et s'est dit satisfait de la rencontre du vendredi. «Je note que le secteur privé a présenté une série de doléances qui est issue de leur analyse des impacts du Covid. Je relève que le gouvernement a apporté de façon proactive et de façon anticipée des réponses précises et claires aux doléances. Le gouvernement n'a pas attendu que les doléances lui soient posées avant de donner des réponses. Nous avons donc dit dans notre intervention que le gouvernement était soucieux de se préoccuper par la situation du secteur privé. Il ne pouvait en être autrement, parce que le PND que le gouvernement a adopté et met en œuvre fait appel au secteur privé pour le financer à hauteur de deux tiers (2/3). C'est pour cela que le gouvernement

en permanence est soucieux de la situation du secteur privé, de sa robustesse, de la qualité de sa situation financière, de sa capacité à lever des ressources ; de sa capacité donc à investir, parce que tout ceci a pour but, la création de l'emploi et c'est l'un des objectifs phares où, en tout cas, l'un des objectifs principaux du PND, c'est la création massive d'emploi. Nous avons donc préféré utiliser le résultat de vos enquêtes, de vos propres enquêtes qui ont abouti à la formulation des doléances».

Pour Sani Yaya, «cette crise sera sans doute l'occasion de repenser notre modèle économique pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et donc plus résilient face aux chocs externes». Cette nouvelle orientation de la politique économique amènera sans doute le Togo à réviser et à actualiser son Plan national de développement pour lequel le secteur privé est appelé à jouer un rôle.

Pour la Relance de l'activité économique, le gouvernement s'engage à accompagner les jeunes entrepreneurs qui viennent de lancer leurs activités, à soutenir la production agricole en vue d'une autosuffisance alimentaire, à adopter des mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi. Pour financer toutes ces initiatives, le gouvernement a mis en place un Fonds National de Riposte et de Relance Economique d'un montant de 400 milliards de francs Cfa, alimenté par le budget de l'Etat, les partenaires internationaux, le secteur privé national et international et toutes les bonnes volontés.

Conformément à la stratégie adoptée par le gouvernement, pointe le ministre de l'Economie et des finances, 110 milliards de francs de ce Fonds sont affectés aux actions de riposte, 110 milliards à la résilience et 180 milliards à la relance économique. Et de saisir l'occasion pour remercier tous les contributeurs à ce Fonds, tout en indiquant que le pays est encore loin de l'objectif de mobilisation des 400 milliards de francs.

Covid19

Les enfants sont-ils suffisamment protégés par les parents ?

Etonam Sossou

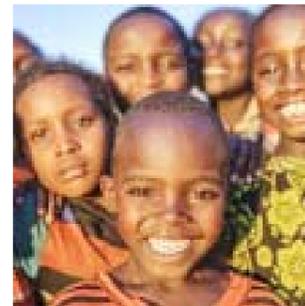
Les préjugés selon lesquels les gamins ne sont pas exposés à la pandémie circulent. Certains parents continuent de laisser leur progéniture arpenter les rues sans le moindre masque de protection.

Au Togo un nourrisson et deux enfants se sont éteints, des suites du Covid-19, alors qu'ils étaient en soins intensifs. Mais leur disparition brusque et tragique semble n'avoir pas servi de leçon aux parents imprudents. La preuve, dans la ville de Lomé, plusieurs enfants arpentent des lieux publics sans protection contre la pandémie.

Constat fait au quartier Avédji. «Ma fille ne porte pas le masque parce qu'elle est encore petite. Depuis qu'on a suspendu les cours, elle ne va pas constamment dans la rue. Quelques fois je l'envoie à la boutique ou alors elle m'accompagne pour faire des courses et après elle rentre». Celle qui s'exprime ainsi se prénomme Dziedjom. Elle porte un masque bleu. Accompagnée de sa fillette de cinq ans sans masque, elle dit être venue acheter du riz dans une alimentation située à près de 200 mètres de son domicile. Elle n'est pas la seule à promener sa progéniture dans la rue sans protection. A quelques pas de là, c'est une scène quasi identique: dépourvu de masque, un garçon d'environ sept ans se tient aux côtés de sa mère. Celle-ci arbore pourtant un masque, contrairement à son fils

«trop jeune pour attraper la maladie», explique-t-elle. Installée derrière un amas de tomates posées sur un morceau de plastique à même le sol, une vendeuse de tomates précise: «C'est une maladie de Blancs, qui n'atteint pas les enfants», ce que soutient sa voisine de droite.

Selon le docteur Wletou Komi. Médecin en prévention des comportements à risque et des addictions, «le port du masque est difficilement envisageable pour des enfants en très bas âge, et plus précisément, ceux qui ne jouissent pas encore d'un minimum d'autonomie, car le risque d'une mauvaise utilisation du masque serait tout de même important. Mais les enfants sont surtout tenus de rester à la maison, par ces temps de crise». Et, précise le médecin: «Il est important que les enfants soient également amenés à respecter les gestes barrières recommandés dans le cadre de la riposte contre cette pandémie. Lorsqu'on prend conscience de l'importance de la mobilisation communautaire, on réalise que les parents, qui constituent un maillon incontournable de la chaîne de sensibilisation, ont un rôle prioritaire à jouer à ce niveau. D'autres raisons pourraient aussi motiver cet état de fait. Aussi, une chose essentielle est à rappeler dans notre contexte: le fait que les premières mesures restrictives qui ordonnaient la fermeture des établissements scolaires, avec pour visée la limitation de la propaga-



tion de la pathologie, suggéraient aussi une limitation des déplacements des enfants. Que ces derniers restent à la maison tant que cela est prescrit. Pour l'instant, la question du port du masque par les enfants pourrait ne pas se poser dans notre contexte. Il est actuellement plus important d'intégrer cette compréhension de la situation».

Malgré le contexte économique qui contraint de nombreux parents à continuer à mener leurs activités, il est important pour eux d'encadrer les enfants et de les protéger. Ceux-ci doivent dans la mesure du possible rester à la maison pour permettre de mener à bien le plan de riposte initié par le Gouvernement. En fonction de l'évolution de la pandémie, de la gestion de la reprise imminente des cours dans les établissements d'enseignement scolaire et autres, il se peut que la question du port du masque par les enfants soit à nouveau soulevée. En attendant, ne laissons pas nos enfants déambuler dans les rues et, dans la mesure du possible, ne sortons pas avec eux. Pour l'instant, il est primordial de limiter leurs déplacements et leur exposition.

Contre la propagation du Covid-19 / Bien qu'à la charge du passager...

Le port du masque obligatoire sur tous les vols Ethiopian Airlines

Ethiopian Airlines rend obligatoire le port des masques faciaux. Tous les passagers qui souhaiteront voyager à bord du transporteur doivent désormais se prémunir de leurs propres masques. Cette mesure est également valable pour le personnel de l'aviation. Tout cela entre dans le cadre des recommandations faites par l'OMS, l'OACI et l'IATA pour se protéger du Covid-19, précise la compagnie. «Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, nous demandons à tous les passagers internationaux et nationaux de porter des masques faciaux lors de l'enregistrement, de l'embarquement, du vol, du débarquement et à l'aéroport, à compter du 10 mai 2020. Nous demandons à tous les passagers d'apporter leurs propres masques ou revêtements faciaux», a déclaré le PDG d'Ethiopian Airlines, Tewolde GebreMariam, cité le

portail spécialisé Newsaero.

Ethiopian Airlines n'a pas encore fait d'annonce pour ce qui est de la distanciation sociale. Mais du côté de l'Association du transport aérien international (IATA), cette mesure du «siège vide du milieu» ne ferait qu'augmenter de manière drastique les

savoir: la prise de température des passagers, des employés de l'aéroport et des voyageurs; les procédures d'embarquement et de débarquement qui réduisent les contacts entre les passagers et avec les membres d'équipage; la limitation des déplacements dans la cabine durant le



coûts de transport. En Afrique, cela devrait se traduire par une hausse de 43% du prix du billet d'avion, averti-t-elle.

En plus du couvre-visage, l'IATA propose d'autres mesures temporaires de biosécurité à

vol; le nettoyage de la cabine plus fréquent et plus en profondeur; la simplification des procédures de service à bord, de façon à réduire les déplacements des membres d'équipage et les interactions avec les passagers.

FOOTBALL/COVID-19

La CAF anticipe le versement des primes dues aux clubs

La Confédération africaine de football (CAF) annonce avoir décidé d'anticiper le paiement de la dernière tranche des primes dues aux clubs participant à ses compétitions Interclubs pour la saison 2019-2020 en raison des conséquences du Covid-19, indique un communiqué publié sur son site officiel.

Hervé A.

"L'initiative qui a d'ores et déjà démarré a pour but de réduire la charge financière des 32 clubs ayant atteint les phases de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF au cours de cette période critique", ajoute la même source.

"Les clubs recevront leurs paiements sur la base des montants établis pour chaque compétition de la phase initiale aux quarts de finale avant la suspension des deux compétitions pour une période indéfinie en raison du Covid-19", précise la CAF.

Si le minimum garanti pour les clubs participant à la Ligue des champions est de l'ordre de 550.000 dollars (333.558.500 francs) pour la Coupe de la CAF, il est de 275.000 dollars (166.779.250 francs), informe l'instance dirigeante du football africain.

"La CAF sensible aux besoins de nos clubs, acteurs majeurs de notre football, a initié le paiement par avance de ces primes", a dé-



claré son président, le Malgache, Ahmad cité dans le communiqué.

En temps normal, les clubs reçoivent leurs primes pour les compétitions Interclubs à la fin de la saison, précise-t-on dans le texte.

En plus, l'instance dirigeante du football continental ajoute qu'elle "surveille de près l'évolution de la

situation et travaille avec les autorités compétentes y compris l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'évaluer l'impact du virus sur le continent".

"En outre, des mesures relatives aux compétitions seront annoncées en temps opportun", souligne la CAF qui a reporté les demi-

finale de ces compétitions Interclubs (Coupe de la CAF et de LDC) et aussi les éliminatoires de la CAN 2021.

Deux tours éliminatoires de cette édition de la CAN prévue en janvier prochain au Cameroun sur les six prévues, ont été joués.

La chasse est ouverte

La Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) a officiellement ouvert en fin de semaine passée le processus de candidature à l'aide d'urgence pour les athlètes internationaux les plus fragilisés par les effets de la pandémie de COVID-19.

Ils peuvent désormais postuler pour l'octroi d'une subvention, et cela jusqu'au 31 mai 2020. World Athletics a annoncé au début du mois de mai la création d'un fonds d'aide de 500 000 dollars, financé en collaboration avec la Fondation internationale de l'athlétisme. Un groupe de travail a été constitué pour étudier les dossiers et superviser la distribution de l'aide financière.

"Nous allons essayer d'apporter une aide significative au plus grand nombre, et cela le plus rapidement possible, afin que les athlètes puissent continuer à s'entraîner pour la saison actuelle désormais prévue d'août à octobre, et pour les Jeux olympiques l'an prochain", a expliqué Sebastian Coe, le président de World Athletics.

Plusieurs critères ont été définis pour bénéficier d'une subvention, dont l'un prévoit que les candidats doivent avoir au moins le niveau de participer aux Jeux olympiques.

Trois milliards d'euros de perte

Les clubs européens des principaux championnats risquent de perdre un total de 3,3 milliards d'euros à cause de la pandémie de coronavirus, même si les plus grandes ligues parviennent encore à terminer leur saison. Si cela n'était pas le cas, la perte pourrait atteindre 6 milliards d'euros. Selon la BBC, ces chiffres émanent d'une réunion entre de nombreuses parties prenantes.

La Bundesliga est le premier des cinq grands championnats européens à avoir pu reprendre ses activités. La Liga espagnole, la Serie A italienne et la Premier League anglaise sont déterminées à terminer également leurs championnats. Elles préparent une reprise, afin précisément d'éviter d'augmenter ces pertes financières.

L'UEFA, l'Union des associations européennes de football, estime que la saison peut se terminer en août et cela concerne aussi la Ligue des champions et l'Europa League. Le président de l'UEFA Alexander Ceferin l'a répété dans une interview à beIN Sports. "Le conseil d'administration doit encore confirmer les dates, mais dans l'état actuel des choses, la saison peut se terminer en août".

COUPE DU MONDE FEMININE DE LA FIFA 2023™

La FIFA désignera le pays hôte le 25 juin

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 qui sévit dans le monde entier et du report de la séance du Conseil de la FIFA prévue début juin 2020 à Addis-Abeba, la FIFA a confirmé vendredi aux associations membres candidates que la désignation du ou des pays hôtes de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023™ par ledit Conseil aura lieu le 25 juin prochain, lors d'une séance qui se déroulera en ligne.

Selon un communiqué de la FIFA publiée en fin de semaine passée, le choix du pays-hôte se fera désormais le 25 juin 2020, à l'occasion d'une réunion du conseil organisée en ligne.

"La procédure de candidature en cours est la plus compétitive de l'histoire de la Coupe. Quatre dossiers en lice : candidature conjointe

de la Fédération Australienne de Football et de la Fédération Néozélandaise de Football ; candidature de la Fédération Brésilienne de Football ; candidature de la Fédération Colombienne de Football ; candidature de la Fédération Japonaise de Football."

"La FIFA entend mettre en œuvre la procédure de candidature la plus exhaustive, la plus objective et la plus transparente de l'histoire de la compétition. Cette volonté s'inscrit dans notre engagement global en faveur du football féminin, qui verra notamment la FIFA investir USD 1 milliard pour la discipline au cours du cycle actuel", explique Fatma Samoura, Secrétaire Générale de la FIFA.

Après avoir effectué des visites d'inspection auprès de toutes les associations membres candidates, la FIFA travaille pour l'heure à la



finalisation de son rapport d'évaluation, qui sera publié début juin sur FIFA.com.

Toutes les candidatures éligibles seront présentées au Conseil de la FIFA, qui sera chargé de désigner le ou les pays hôte(s) de la Coupe du Monde Féminine 2023 par le biais d'une procédure de vote ouverte, où le résultat de chaque tour de scrutin ainsi que les

suffrages correspondants des membres du Conseil seront publiés sur FIFA.com.

Alors que France 2019 a permis de hisser les standards des compétitions de football féminin à un niveau sans précédent, l'édition 2023 de la Coupe du Monde Féminine promet elle aussi d'entrer dans les annales puisqu'elle sera la première à réunir 32 équipes.

Une exception pour les sportifs étrangers

La Russie décrète à son tour une exception pour les sportifs de haut niveau. Le gouvernement russe a annoncé, dimanche 17 mai, que les athlètes et les entraîneurs de nationalité étrangère mais employés par des équipes du pays étaient désormais autorisés à revenir en Russie. Et cela, malgré la fermeture des frontières aux ressortissants étrangers, en application depuis le mois de mars et le début de la pandémie de coronavirus.

Sans surprise, les athlètes et les entraîneurs seront soumis dès leur entrée dans le pays à une période de quarantaine de 15 jours. Ils seront également placés sous observation médicale. Le gouvernement russe l'a expliqué dans un communiqué : "Cette décision aidera les organisations sportives professionnelles, dont les clubs de football de la Russian Premier League, à reprendre l'entraînement, après l'assouplissement des mesures liées à la propagation du coronavirus".

Avec plus de 280 000 cas de COVID-19, la Russie est désormais le deuxième pays le plus touché au monde, derrière les Etats-Unis. Mais la Fédération russe de football a annoncé en fin de semaine passée que le championnat de première division reprendrait le 21 juin, après trois mois d'interruption.

La Liga autorise les entraînements

La Liga a annoncé aux clubs qu'ils pourraient passer de l'entraînement individuel à des séances "par petits groupes" dès lundi, a confirmé dimanche Javier Tebas, patron du gestionnaire du football professionnel espagnol.

Tous les clubs pourront ainsi suivre les consignes de la phase 3 du "plan de désescalade" progressif voulu par le gouvernement espagnol, qui autorise des groupes de 10 joueurs au maximum, a annoncé Javier Tebas dimanche soir lors d'une intervention dans l'émission El Partidazo de Movistar+.

"C'est une décision ministérielle. C'était très important que toutes les équipes puissent s'entraîner de la même manière", a déclaré Tebas.

Tous les clubs pourront donc reprendre l'entraînement par petits groupes, y compris ceux situés dans des régions où les phases de déconfinement sont inférieures, comme le Real Madrid, l'Atlético Madrid ou le FC Barcelone, a précisé cette source.

L'Espanyol Barcelone, Leganes, Getafe et Valladolid, situées dans les régions les plus durement touchées par le coronavirus, seront aussi autorisées à passer à l'entraînement par petits groupes de dix joueurs maximum.

TOKYO 2020/

Pour le CIO, le report des Jeux coûtera 800 millions

Combien coûtera le report des Jeux de Tokyo 2020 ? Au Japon, la question reste encore sans réponse. Mais le chiffre s'annonce intimidant. Plusieurs milliards de dollars selon les diverses estimations, y compris les plus optimistes.

A Lausanne, la question a été réglée en quelques heures, jeudi 14 mai, par la commission exécutive du CIO, réunie par visioconférence. Elle tient en un chiffre : 800 millions de dollars. Au cours actuel, 740 millions d'euros.

Thomas Bach l'a expliqué en fin d'après-midi, en ouverture d'une

conférence de presse en ligne où ont été rassemblés, selon le chiffre officiel, pas moins de 300 journalistes : le CIO a dégagé une "enveloppe" de 800 millions de dollars "pour faire face aux conséquences financières de la crise du COVID-19".

Le calcul est simple. Sans même attendre la note finale, il est déjà acquis que le Japon supportera le plus gros du surcoût lié au report à l'an prochain des Jeux de Tokyo 2020. Le pactole débloqué par le CIO ne devrait pas couvrir plus d'un tiers de la facture, dans le meilleur des cas. Et Thomas



Bach l'a précisé : la somme de 800 millions de dollars ne sera pas affectée dans sa totalité aux dépenses occasionnées directement par le report des Jeux.

Dans le détail, l'enveloppe allouée par le CIO se divise en deux parts inégales : 650 millions de

dollars pour contribuer au surcoût des Jeux pour le comité d'organisation, 150 millions de dollars pour venir en aide aux fédérations internationales des sports d'été et aux comités nationaux olympiques les plus fragilisés par la crise sanitaire actuelle.

Bulletin statistique au 31 mars 2020

La dette nominale de l'administration centrale équivaut à 65,7% du PIB

Jean AFOLABI

La publication de ce bulletin vise à informer régulièrement les partenaires techniques et financiers du Togo, les investisseurs et le public sur l'évolution du portefeuille de la dette publique, dans le but de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques. Ce bulletin est élaboré par la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Il est centré sur la dette intérieure et extérieure de l'administration centrale, et couvre la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020. À l'avenir, l'objectif est d'étendre cette couverture à la dette des administrations publiques décentralisées, ainsi qu'aux entreprises et organismes publics et parapublics. Pour l'heure, le choix de la dette de l'administration centrale tient au fait que seule cette catégorie de dette est pleinement gérée par la DGTCP et est disponible dans une base de données en son sein actuellement.

À fin mars 2020, la dette totale est de 2 280 687,91 millions de francs Cfa, à raison de 759 834,14 millions pour la dette extérieure et 1 520 853,77 millions pour la dette intérieure. Ce montant de la dette nominale équivaut à 65,7% du produit intérieur brut. Le total des remboursements de principal est de 114 606,36 millions, celui des paiements d'intérêt et commissions est de 26 461,70 millions ; ce qui donne un service de la dette totalisé à 141 068,06 millions de francs Cfa. La dette née des tirages et des émissions est de 191 013,16 millions de francs Cfa.

De 15 411,42 millions de francs Cfa au premier trimestre 2020, le service de la dette extérieure de l'Administration centrale est projeté à 46 689,02 millions à la fin d'année 2020. Au 31 décembre 2020, l'Administration centrale devra 30,133 milliards de francs Cfa aux

banques commerciales, 13.432,82 millions aux créanciers multilatéraux et 3,122 milliards aux créanciers bilatéraux officiels. Le tout, en principal et intérêts ou commissions.

Le coût du portefeuille de la dette est analysé à travers le taux d'intérêt implicite. Il ressort à 3,2% au 31 mars 2020 contre 4,5% à fin décembre 2019 pour l'ensemble du portefeuille. Ce coût est relativement faible par rapport à 2019 du fait qu'il est calculé sur une période de neuf (9) mois (avril à décembre) restants de l'année 2020. Toutefois, la dette intérieure, dominée par les titres publics, coûte en moyenne 4,3%, soit au moins quatre fois plus cher que la dette extérieure (1,0%). La réduction de ce coût dépendra de la capacité de l'Etat à mobiliser à moyen terme les ressources concessionnelles. La charge d'intérêt sur les neuf (9) derniers mois restants de 2020 représente 2,2% du PIB. Elle est de 2,0% du PIB pour la dette intérieure contre 0,2% du PIB pour la dette extérieure. Quant au profil d'amortissement de la dette, il montre clairement que le portefeuille est exposé à un risque de refinancement compte tenu de la maturité relativement courte des emprunts de la dette intérieure. On note une concentration des échéances de la dette intérieure au cours des trois (3) prochaines années qui risque de générer des pressions de refinancement.

Risques liés au portefeuille de la dette existante. Le risque de refinancement est mesuré à travers trois indicateurs que sont la maturité moyenne du portefeuille ; la proportion de dette qui arrive à échéance dans un an en pourcentage du PIB ; et la proportion de dette qui arrive à échéance dans un an en pourcentage de la dette totale. La maturité moyenne de l'ensemble du portefeuille est de

5,3 ans à fin mars 2020 contre 5,1 ans à fin 2019. La maturité s'est rallongée légèrement compte tenu de l'opération de reprofilage. Cet indicateur est influencé par la dette extérieure ayant pour maturité moyenne 9,1 ans tandis que celle de la dette intérieure est de 3,4 ans. L'encours de la dette arrivant à échéance au 31 décembre 2020 représente 9,2% de l'ensemble du portefeuille de la dette, soit 6,1% du PIB. Près de 12,6% de la dette intérieure, principalement les titres publics, doit être remboursé sur la période restante de 2020, soit 5,5% du PIB contre 2,7% de la dette extérieure, soit 0,6% du PIB. Le profil de maturité indique également une forte concentration des échéances au cours des cinq prochaines années, ce qui pourrait générer des pressions de refinancement.

Le risque de refixation ou de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de trois (3) indicateurs : la durée moyenne jusqu'à révision du taux ; la dette à réviser dans un an ; et la dette à taux fixe. La durée moyenne de l'ensemble du portefeuille jusqu'à la révision des taux est de 5,3 ans. Cet indicateur est influencé par la dette extérieure ayant pour maturité moyenne de 9,1 ans tandis que celle de la dette intérieure est de 3,4 ans. L'encours de la dette dont le taux sera révisé au 31 décembre 2020 représente 10,4% de la dette totale. Cette dette qui arrive à échéance sur la période restante de 2020 devrait toutefois être refinancée à de nouvelles conditions financières du marché, ce qui expose le portefeuille à un risque de taux d'intérêt. C'est le cas notamment de 14,4% de la dette intérieure qui viendrait à échéance d'avril à décembre 2020. Il n'y a pas de dette à taux variable dans le portefeuille, ce qui réduit l'exposition du portefeuille aux fluctuations des taux d'intérêts.

Phases d'exécution : Décembre 2011 à Juin 2017 / Août 2017 à Juin 2020

Le PASA fait son évaluation finale, en vue de pérenniser les acquis



Noël Koutéra Bataka, Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la production animale et halieutique

Le gouvernement du Togo, avec l'appui et l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers, a élaboré le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), lancé officiellement le 09 février 2012. Le PNIASA, ainsi devenu cadre unique d'intervention dans le secteur agricole, s'inscrit dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) avec pour objectif principal d'accroître le revenu des exploitants agricoles et d'améliorer de façon durable les conditions de vie des ruraux, particulièrement les plus pauvres. Pour atteindre ses objectifs, le **Projet d'appui au secteur agricole (PASA)**, l'un des projets du PNIASA, a bénéficié du financement du gouvernement et de l'Association internationale de développement (IDA) pour atteindre ses objectifs. Pour cela, indique le ministère de l'Agriculture, l'élevage et de la production animale et halieutique, le PASA a connu deux (02) phases d'exécution, à savoir : la phase initiale couvrant la période de décembre 2011 à juin 2017 ; et la phase additionnelle couvrant la période d'août 2017 à juin 2020.

Aperçu du projet PASA

Mis en œuvre depuis décembre 2011, le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) a pour objectif de réhabiliter et de renforcer les capacités productives des bénéficiaires ciblés dans les domaines sélectionnés et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole. Le projet contribue à la réalisation des objectifs de croissance économique fixés par le gouvernement, et est structuré en trois composantes : (1) promotion des cultures vivrières stratégiques, des cultures d'exportation et de la production halieutique continentale ; (2) relance du sous-secteur de l'élevage ; (3) appui au renforce-

ment des capacités et à la coordination sectorielle.

Au cours de la phase initiale du PASA, la Banque mondiale et le gouvernement togolais ont réalisé en avril 2014 la revue à mi-parcours de l'exécution du projet afin d'évaluer les progrès réalisés et les résultats obtenus. Elle a permis de faire le point, notamment sur l'état d'avancement et de dégager les perspectives et les nouvelles orientations à travers la formulation des recommandations. Une évaluation finale de la mise en œuvre du projet avait été prévue la fin de la phase initiale. Cependant, rappelle le ministère de l'Agriculture, celle évaluation finale n'a pas eu lieu, étant donné que le PASA a bénéficié d'un financement additionnel dont la mise en vigueur a démarré le 04 août 2017. Elle a été donc reprogrammée pour couvrir aussi la phase initiale que la phase additionnelle.

C'est dans l'optique d'appréhender les aspects tant stratégiques qu'opérationnels, tels que la gestion du projet, le degré d'atteinte des résultats et d'entrevoir les dispositions idéales pour garantir la pérennité des acquis et booster les effets et impacts escomptés que le PASA a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour recruter, à compter du 28 mai 2020, un consultant individuel pour l'évaluation finale du projet.

Objectif et tâches de la mission

L'objectif global de la mission est d'évaluer et de documenter la performance de la mise en œuvre globale du projet et les résultats atteints. Un processus qui requiert spécifiquement une évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des interventions du projet, souligne-t-on officiellement.

Au titre des tâches, le consultant devra : a) évaluer dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints, et documenter les produits, effet et impacts des interventions du projet ; b) évaluer la pertinence des interventions du projet au moment de sa formulation, tout au long de son exécution et dans le contexte de l'achèvement ; c) passer en revue les coûts et bénéfices du projet ainsi que l'efficience du processus de mise en œuvre d'ensemble et spécifique

aux activités du projet ; d) apprécier la performance des partenaires de mise en œuvre (Banque mondiale, gouvernement, partenaires d'exécution, prestataires de services, ainsi que les populations ciblées dans le cadre spécifique des activités/investissements analysés) ; e) juger les perspectives de durabilité des résultats des activités du projet après son achèvement ; g) identifier et documenter les leçons utiles de la mise en œuvre qui contribueront à l'amélioration des programmations et formulations des futures interventions et la Banque mondiale et du gouvernement togolais ; f) identifier les innovations introduites, analyser leur pertinence et évaluer leur niveau de répliquabilité et de diffusion ; i) évaluer les principales réalisations du projet (positives comme négatives, prévues ou non) en termes de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité ; j) évaluer la pertinence des stratégies et des approches mises en œuvre ainsi que leur contribution à l'atteinte ou non des objectifs de développement poursuivis par le projet ; k) apprécier les modalités et conditions de mise en œuvre du projet, notamment celles relatives à l'interaction entre le projet/les bénéficiaires/les organismes et institutions partenaires de mise en œuvre ; l) relever les acquis et les insuffisances/contraintes survenues dans la mise en œuvre du projet, les expliquer et apprécier les mesures correctives utilisées ; m) identifier tout le potentiel de répliquabilité des bonnes pratiques du projet.

En février dernier, l'on faisait état d'un total de 20 Entreprises de Service et Organisation de Producteurs (ESOP) créées au travers du Projet d'appui au secteur Agricole (PASA) au profit de 14 000 producteurs dont 10 ESOP riz, 4 ESOP soja, 2 ESOP miel, 2 ESOP ananas, 1 ESOP arachide, 1 ESOP manioc sur toute l'étendue du territoire nationale. Les 14 000 producteurs environ sont composés essentiellement de 5388 femmes avec 437 emplois directs créés dont 98 permanents. Le ministère de l'Agriculture, Noël Koutéra Bataka, compte avoir les tout derniers chiffres actualisés. Et officialisés.

Par la voie du volontariat d'engagement

Une accoucheuse au service du CHR Atakpamé

Tout juste à 26 ans, Laditoke Samah-Halo décroche son diplôme d'Accoucheuse Auxiliaire d'Etat. Depuis décembre 2019, elle a fait le choix de faire du volontariat et c'est le Centre hospitalier régional d'Atakpamé qui l'accueille au sein de son service de maternité. Selon elle, le volontariat est un carrefour du donner et du recevoir. « Je suis fière de faire du volontariat, fière de servir mes proches. J'ai l'impression que ma famille s'agrandit avec les femmes que j'aide lors de leur accouchement », confie Laditoke Samah-Halo, toute enthousiaste, à l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT). Volontaire de compétence de la vague 14, Samah-Halo est affectée au Centre hospitalier régional

d'Atakpamé.

Faisant face à sa première expérience, Samah-Halo exerce son métier avec dévouement et professionnalisme. Au sein du service de la maternité, sa mission consiste à prendre en charge les femmes enceintes du début de la grossesse : de la consultation prénatale jusqu'à l'accouchement, des consultations post-natales. Multitâche, elle conseille les femmes et les couples sur la planification familiale, vaccine les enfants, etc. « J'ai une confiance absolue en son travail. Laditoke Samah-Halo respecte beaucoup son travail et se rend toujours disponible », renchérit Dermane Kossi, le Directeur des Ressources Humaines au CHR. « Elle donne de sa personne, on dirait



une professionnelle aguerrie dans le domaine », renchérit-il. Pour cette mère d'un garçon de 4 ans, « devenir accoucheuse » est un rêve d'enfance.

Pour Samah-Halo, le volontariat est un lieu où l'on apprend toujours. « Grâce au volontariat, j'apporte ma contribution pour la bonne santé des communautés. À chaque fois que je vois un bébé pousser ses premiers cris, je res-

sens une immense joie. J'ai toujours envie de travailler sans relâche et sans repos, lorsque je vois de la satisfaction ou du soulagement aux visages des patients. Avec eux, j'en apprend tous les jours sur des valeurs telles que l'humilité, l'empathie, la solidarité, des valeurs que je cultive et continuerai de cultiver dans mon entourage », témoigne-t-elle.

« Laditoke est la première personne que je souhaite rencontrer chaque fois que j'arrive au CHR. Elle est accueillante, nous écoute et nous conseille sur notre santé. C'est notre maman », affirme une patiente avec sourire. Samah-Halo promet toujours de mettre à contribution ses connaissances et capacités pour le bien-être de ses patients.

Guérir de l'impuissance masculine sexuelle

Une obsession pour certains hommes

Etonam Sossou

Au Togo certains hommes font appel à des aides médicales ou traditionnelles dans la chambre à coucher. En jeu, leur position de chef de famille.

Mains dans les poches et regard fuyant, Kokou 45 ans, se confesse : s'il est dans le cabinet de ce féticheur-guérisseur, quartier Zossime à Lomé aujourd'hui, c'est bien parce qu'il est « désespéré ». « Dans ma jeunesse, j'étais très fougueux au lit, mes copines aimaient beaucoup cela. Mais depuis que j'ai épousé

ma seconde femme, je n'arrive pas à lui faire l'amour. » Pas par faute d'envie, mais, soupire Kokou, « ça ne veut pas. Ce problème de troubles érectiles, Kokou n'est pas le seul à en souffrir. A en croire le guérisseur que le quarantenaire est venu consulter, il toucherait même « la majorité » des togolais. « Ici, dans le pays, la fatigue empêche les hommes de bien satisfaire leur femme au lit. De plus en plus viennent me consulter pour régler leur impuissance sexuelle. » Potions ou prières, le traitement proposé par ce féticheur prend différentes formes. « Je m'adapte en fonction du

patient. Pour certains, la source du mal est si profonde qu'il faut plusieurs rendez-vous avant que ce soit réglé. » Kokou lui, se voit prescrire une bouteille de potion. Un liquide aux vertus supposément stimulantes, composé d'un mélange de plantes locales, chinoises et indiennes qui ferait des miracles. « C'est une recette que je prépare moi-même depuis des années, et que j'ai appris auprès des plus grands dans mes formations. Mes patients en prennent et me disent : « C'est un miracle, je suis libéré ! »

Un problème de santé

Coût de la séance, un peu plus

de 30000FCFA. Une somme très conséquente, que Kokou débourse sans broncher : « C'est peu par rapport au bien que cela m'apporte. Ça me permet de reprendre ma place d'homme à la maison. » Un discours que le guérisseur connaît bien. « Les troubles de l'érection, c'est un problème de santé publique ! » Des patients en quête d'un regain de virilité, cet urologue en fonction à la clinique Miséricorde accueille des centaines tous les ans. A chaque fois, c'est la même rengaine : « ils sont paniqués dès qu'ils pensent avoir des troubles de l'érection. Pour les togolais, si tu ne peux pas bien faire l'amour, tu n'es pas un homme. » Une obsession de la performance, qui explique que plus de 50% de ses consultations tournent autour du sujet. « Certains ne souffrent même pas vraiment de dysfonctionnement érectile ! On parle d'impuissance quand le patient ne réussit pas, de façon régulière et répétée, à avoir des rapports. J'en ai qui viennent alors qu'ils n'ont pas fait l'amour depuis six mois, un an. »

Une clientèle plus jeune

Le planning de l'urologue est en

permanence complet, avec parfois plus d'une semaine d'attente. Et l'âge moyen des patients n'a cessé de diminuer. « J'ai des jeunes de 25 ans qui viennent me voir, alors que les troubles de l'érection n'interviennent normalement que des années plus tard. » Sauf en cas de problème médical annexe – notamment du diabète –, ces jeunes doivent généralement leurs troubles au stress. « Dans ce cas là, on leur fait suivre une approche psychothérapeutique. Le viagra ne leur servirait à rien ». Les médecines traditionnelles et les marabouts-guérisseurs, le docteur Koudjou ne sait pas vraiment quoi en penser. « Beaucoup de mes patients, avant de me consulter, ont essayé ces remèdes. Sans succès... Mais les tradithérapeutes qui ont suivi des bonnes formations, peuvent être utiles aux patients. Le problème, c'est ceux qui n'en ont pas fait. »

Un commerce rentable

Selon l'urologue le marché des dysfonctionnements érectiles serait une mine d'or, et même « le plus fructueux domaine dans la médecine ». De quoi donner des idées à

certains togolais. Et tant pis s'ils ne possèdent pas la moindre notion en médecine. Komi, 37 ans, fait partie de ceux-là. Cet ex conducteur de moto taxi est catégorique : depuis qu'il s'est reconverti dans le marchandage de remèdes « pour la puissance sexuelle », ses revenus ont « au moins triplé ». « L'efficacité est prouvée. Mes clients sont tous satisfaits et reviennent pour se réapprovisionner », assure Kokou. Boissons à bases de plantes, poudres excitantes parfumées au gingembre ou à la menthe, crèmes chauffantes pour « intensifier le désir »... L'inventaire de ses concoctions est aussi large que la liste de promesses de guérison. « Une bonne potion, ça aide à la puissance sexuelle pour être fort au lit et tenir longtemps pour bien satisfaire sa femme », jure-t-il. A l'en croire, cela marcherait aussi pour soigner les ulcères, les règles douloureuses ou les hémorroïdes. « Il suffit d'avoir confiance », sourit le jeune homme. Et d'y mettre le prix. « Généralement, c'est autour de 5000 francs CFA la bouteille ou le sachet de plantes. »

Poursuite du processus de décentralisation au Togo

Nouveau coup de pouce allemand pour la construction des nouvelles mairies

L'Allemagne réaffirme son engagement à accompagner le Togo dans son processus de décentralisation. Le processus vient ainsi de bénéficier, vendredi dernier, d'un appui financier additionnel de 3,3 milliards francs Cfa (5 millions d'euros) destiné à son renforcement. Le financement qui avait été promis par Berlin il y a quelques mois, sera débloqué par la KfW – la banque allemande de développement – et servira concrètement à poursuivre la construction et l'équipement des nouvelles mairies, explique le portail officiel Republiquetogolaise.Com.

Selon Matthias Veltin, l'ambassadeur allemand qui a paraphé

l'accord avec la ministre en charge de la planification, Demba Tignokpa, « l'objectif est de permettre aux différents acteurs communaux de disposer d'un bon cadre de travail afin de garantir une meilleure qualité des services aux citoyens ». Cette nouvelle subvention s'inscrit donc dans le cadre du Projet d'Appui à la Décentralisation (PAD), un de principaux chevrons de la coopération allemande au Togo. Au total, plus de 30 milliards de francs ont été décaissés depuis 2012 par l'Allemagne pour accompagner le Togo dans sa politique de décentralisation.

Les missions techniques du ministère en charge de la décentrali-



Echange de documents entre Ayawovi Demba Tignokpa et Matthias Veltin

sation (maître d'ouvrage) et d'AGETUR-Togo (maître d'ouvrage délégué) se poursuivent sur le terrain afin d'analyser les différents sites de construction, les conditions de mise à disposition des terrains et leur localisation géographique sur le territoire des communes.



COMMUNIQUÉ

C'est avec surprise et indignation que le Collectif Non C'Est Non a appris la libération provisoire du sieur AMOUSSOU Midodji, alias Papson Moutite, accusé de viol et de Violences aggravées.

Le collectif est consterné par cette nouvelle qui met en danger les plaignantes de cette affaire. Le Collectif compte recourir à toutes les voies légales pour que justice soit faite.

Le viol est un crime et ne doit en aucun cas être traité comme un délit mineur. Et l'impunité des auteurs, présumés ou coupables constitue une violation grave des droits des victimes et renforce les auteurs dans leurs actes criminels.

Nous espérons vivement, que cette liberté provisoire n'est pas le début d'un manège pour extraire M. AMOUSSOU à la rigueur de la loi.

Le Collectif appelle les autorités judiciaires à dire et appliquer le droit afin de rendre aux victimes leur dignité bafouée et prévenir de tels actes dans notre société.

Fait à Lomé, 16 Mai 2020
La Coordinatrice du Collectif
Marthe FARE

Pour toute information, contactez le 90 01 20 34 / 9028 06 96

" LE VIOL
EST
UN CRIME "



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°587 de LOTO KADOO du 21 Mars 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 588e tirage de LOTO KADOO.

Le vendredi précédent, LOME, et d'ANEHO ont enregistré des gagnants de gros lots. Ainsi, les opérateurs 50324, 60134 et 60022 basés à LOME, ont enregistré respectivement un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 6.000.000F CFA. A ANEHO, c'est un gros lot de 4.500.000F CFA qui a été recensé sur le point de vente 70423. Dans les autres villes du pays, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°595 de LOTO KADOO du 15 Mai 2020

Numéro de base

Numéros bonus

46 58 60 05 82 32 84

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°143 DE LOTO Sam du 21 Mars 2020

Le tirage N°144 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 28 mars 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, ce sont de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la ville du pays.

Toutefois, LOME, la Capitale a recensé deux lots de 1.000.000F CFA remportés sur les points de vente 30424 et 70123

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°151 de LOTO SAM du 16 Mai 2020

Numéro de base

15 90 87 07 73



TOGOCOM 100 JOURS DE CHANGEMENT POUR VOUS

Depuis le 25 Novembre 2019, nous avons entrepris un vaste programme de transformation pour révolutionner le secteur des télécommunications et du numérique au Togo et devenir une référence dans la sous-région.

Ce programme s'inscrit dans le Plan National de Développement (PND) et offrira à chaque togolais le meilleur du haut-débit, de la téléphonie mobile et du mobile money. Conformément à ses engagements Togocom a lancé son programme d'investissements de près de 245 millions d'euros (160 milliards de francs CFA) sur quatre (4) ans.

Pour les 100 premiers jours du changement, Togocom souhaite établir un premier bilan de ses actions concrètes et des premiers bénéfices tangibles pour ses clients.

Nos accomplissements en chiffres



97

Nouveaux sites 2G/3G+ depuis début 2020 vs 44 en 2019



170 000

Nouveaux abonnés mobiles 4G+



400

Sites activés en réseau 4G+



42 Mbps

En vitesse de téléchargement maximum sur le réseau 4G+ de TogoCel



+30 000

Points marchands Mobile et T-Money de proximité



Améliorer la qualité de service

Amélioration de la disponibilité des services avec un meilleur accès voix, data et mobile money

- Sécurisation de la sortie internet (lien terrestre vers le Ghana)
- Création d'un centre de pilotage opérationnel convergent avec suivi quotidien de la qualité de service
- Taux de disponibilité du réseau > **99%**
- Taux de coupure de communications < **0.40%**

Renforcer le réseau

Amélioration de la vitesse et de fluidité des communications sur toutes les technologies (2G/3G+/4G+ & Fibre)



Améliorer l'expérience client

- Regroupement des équipes TogoCel et TogoTelecom au sein du même siège (équipes transverses et unifiées)
- Instauration d'un dialogue social et mise en place d'une politique de formation interne (**624 heures** réalisées)
- Fusion des agences TogoCel et TogoTelecom

Nos prochains objectifs

- Modernisation de nos agences commerciales
- Simplification de nos offres commerciales
- Déploiement de la 4G+
- Nouveaux services mobile money innovants

Rendez-vous trimestriel

Nous communiquerons un bilan de nos réalisations et bien sûr les bénéfices directs et concrets dont chacun de nos clients pourra profiter.



Je remercie sincèrement nos collaborateurs et tous nos partenaires pour les efforts consentis pendant ces 100 premiers jours. Nous savons tous qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à accomplir. Mais je peux vous affirmer que nous sommes tous engagés à donner le meilleur de nous-même au quotidien pour accélérer notre transformation et offrir à nos clients ce qu'ils sont en droit d'attendre.



Paulin Alazard, Directeur Général Togocom